

Déchetterie de Treffieux

Activité

La déchetterie assure la collecte des déchets apportés et triés par les ménages. Les déchets sont regroupés par catégories de matériaux : déchets vert, gravats, tout venant, bois, ferrailles, carton, DEEE, DDM, ... pour être ensuite orientés vers les filières de traitement et de valorisation appropriées.



Équipements

- Des bennes pour la réception destout-venants, bois, cartons ferrailles, gravats...
- 1 Plate forme déchets verts
- 1 Local DDM (piles, néons, peintures, solvants, ...) ventilé
- 1 local de stockage pour DEEE
- Bornes de tri sélectif (papiers, verres et emballages)
- 1 Local pour la Recyclerie

Process

Les déchets entrants sont contrôlés par le gardien et ensuite triés et déposés par l'usager dans les bennes adéquates. Une fois pleine, les bennes sont orientées vers les filières de traitement et de valorisation appropriées.

Les objets réemployables pour la Recyclerie sont isolés et stockés par le gardien avant d'être remis en vente à la boutique solidaire.

DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

HORAIRE D'OUVERTURE

La déchetterie est ouverte le lundi, mercredi de 14H à 18H et le samedi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H.

Déchetterie de Treffieux - Les Briuelles
44170 TREFFIEUX



Contact SMCNA

9 rue de l'église
44170 Nozay
02 40 79 51 48
accueil@smcna.fr

Centre de tri

Activité

Tri des différentes catégories d'emballages ménagers pour le recyclage.

Les différentes catégories de déchets sont :

- Emballages métalliques (acier, aluminium)
- Briques alimentaires
- Cartons, cartonnettes
- Emballages plastiques (PET, PEHD)



Fiche d'identité

Date de création : **Nov. 2000**

Effectif : **10 Valoristes**
+ 2 caristes

Tonnages :

- **Emballage** : 2160 T en 2011
- **Verre** : 3746 T en 2011
(hors verre CCPSG sur plate forme intercommunale)
- **PJM** : 3580 T en 2011
(sur plateforme de stockage/transfert extérieur)



Recyclage

Exemple de recyclage par produits :

- aluminium ► pièce électroménager
- acier ► pièce auto
- PET clair ► fibre polaire
- PET couleur ► mobilier extérieur
- PEHD ► tuyau de plomberie
- Carton, cartonnette ► boîte à oeufs
- Brique alimentaire ► papier absorbant

Technique du centre de tri



Process Centre de Tri

Les emballages issus de la collecte sélective en PAP (Porte A Porte) et en PAV (Point Apport Volontaire) sont réceptionnés dans le hall de déchargement du centre de tri. Après l'ouverture des sacs de conditionnement (mécanique et/ou manuelle), les emballages sont déposés dans une trémie qui alimente un convoyeur avant passage sur le crible à disque afin d'éliminer les petits éléments non triables (refus). En sortie de crible, les agents de tri séparent les emballages par catégories et retirent les erreurs de tri. Au milieu de la chaîne de tri se trouve un aimant pour retirer la ferraille.

Tous ces déchets triés sont compactés et stockés avant d'être chargés sur des camions à destination des filières de recyclage.



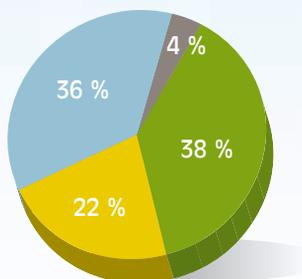
PAPIER :

Le papier ne passe pas sur la chaîne de tri mais est envoyé directement vers la filière de recyclage.



VERRE :

Le verre est transféré du centre de tri vers les verriers pour son recyclage.



Quantités triées 2011 :

- tonnage emballages : 2160 T
- tonnage papiers : 3580 T
- tonnage verres : 3746 T
- refus de tri : 397 T

ISDND

Installation Stockage Déchets Non Dangereux

Activité

L'ISDND gère les déchets ménagers de cinq communautés de communes :

- La Région Nozay
- Erdre et Gesvres
- Le Pays de Blain
- Loire et Sillon
- Le Pays de Pontchâteau-St Gildas des Bois

Ce territoire représente 40 communes et 140 000 Habitants pour 36 000 T de déchets enfouis par an.

Fiche d'identité

Date de création : **1995**

Effectif : **4 Agents**

Surface : **23 Ha** (dont 14 Ha dédiées à l'enfouissement)

Capacité : **36 000 Tonnes par an**

Équipement : **1 compacteur, 1 chargeur**

Exploitation : **Exploitant privé**

Propriétaire : **SMCNA**

Construction d'une alvéole (inférieure 5000m³)

Pour créer une alvéole, plusieurs contraintes techniques sont nécessaires :

2 Exploitation d'une alvéole

- séparation en 2 sous-alvéoles
- remplissage alvéole par alvéole
- recouvrement hebdomadaire avec du gravat (stabilisation du déchet)
- mise en place d'un réseau de dégazage du biogaz à mi-exploitation

Process

Les déchets ménagers sont pesés après contrôle de la radioactivité avant d'être vidés dans la zone de stockage (l'alvéole). Ensuite le compacteur étale et compacte les déchets sous son poids. Les déchets en se décomposant vont produire du jus appelé lixiviats et du biogaz (mélange de méthane (CH₄), de dioxyde de carbone (CO₂) et de dihydrogène de soufre (H₂S)).

Le lixiviat va être pompé et traité par différents procédés : biologique, physico chimique, filtration (ultra filtration, nano filtration, charbon actif).

Le biogaz va être traité dans une unité de cogénération pour produire chaleur et électricité.

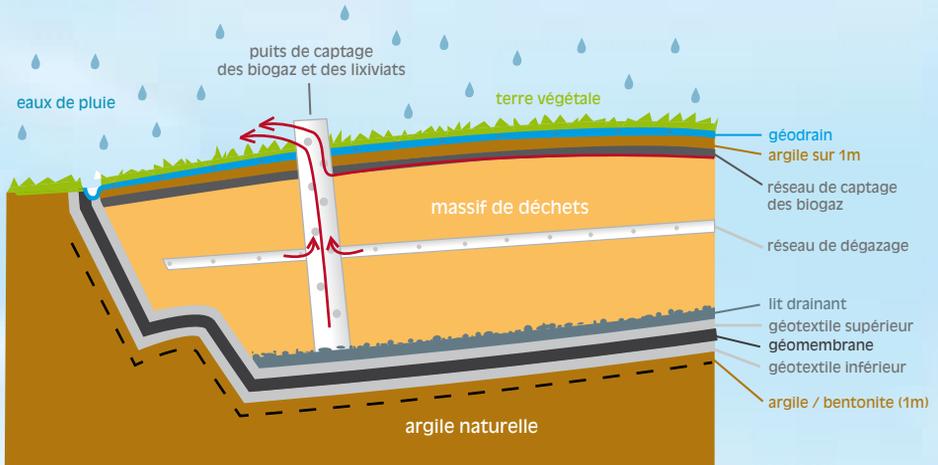
1 Protection du sous-sol

- sol argileux (propriété imperméable)
- traitement de l'argile à la bentonite (une goutte = 30 ans pour parcourir 1 mètre)
- pose d'un géotextile
- pose d'une géomembrane (étanchéité)
- pose par géotextile
- pose d'un lit drainant (gravier, drain) pour la récupération des lixiviats

3 Fermeture de l'alvéole Protection de l'air

- pose d'un réseau de captage du biogaz
- pose d'une couche d'argile
- pose d'un géodrain supérieur
- pose d'une couche de terre végétale

Protection des sols, de l'air et de l'environnement



Traitement du lixiviat et biogaz

